

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAC

Décembre 2020

1ÈRE PARTIE : SYNTHÈSE DE L'ACTUALITÉ RÉCENTE

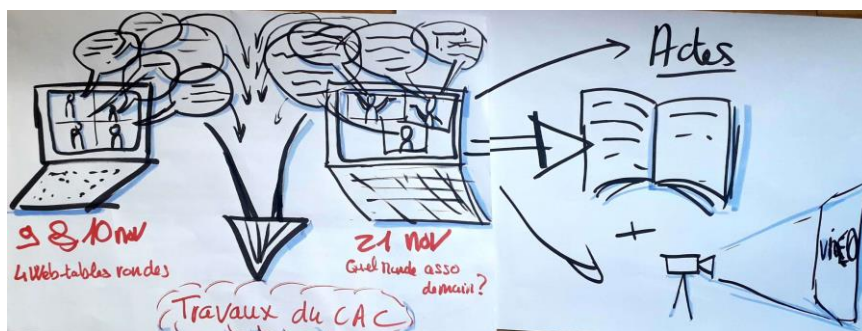
En ce qui concerne le travail du **CAC** *stricto sensu*

- Bilan globalement positif des journées organisées en Novembre.

Les contenus ont été riches et les visio-conférences plutôt bien suivies (une trentaine de personnes par atelier en moyenne les 9 et 10 novembre. Une centaine de participants en permanence le 21 novembre).

Positif également la réactivité avec laquelle nous avons pu avoir les actes du 21 novembre + travail initié avec Vivien pour avoir prochainement un compte-rendu de la journée en vidéo et positif enfin le projet de partir sur un livre collectif à partir de ces journées (aux éditions Erès).

Point de vigilance en revanche sur notre capacité à capitaliser et valoriser sur le contenu des ateliers des 9 et 10 novembre, forts riches et intéressants et dont les vidéos sont déjà disponibles, (sans recours extérieur, la tâche semble trop difficile, utiliser une partie de l'excédent prévisionnel 2020 pour cela peut être une solution à creuser).



En ce qui concerne l'action des membres du CA du Collectif :

- 3 actualités intéressantes abordées par **l'association sciences citoyennes**

Tout d'abord la suite de leurs travaux autour des conventions citoyennes avec notamment la formulation de 12 conditions de réussite pour ces conventions citoyennes. L'idée serait de consacrer une séance de l'université des savoirs associatifs 2021 à ce sujet et de construire ce temps ensemble.

Ensuite, sur la thématique sciences-société-démocratie, la préparation actuelle de webinaire sur l'utilisation des outils juridiques dans le mouvement social.

Enfin, la préparation d'une consultation associative (qui pourra passer par le CAC notamment) pour recueillir les besoins du monde associatif en terme de recherche et nourrir ainsi l'élaboration d'une « stratégie alternative pour la recherche ».

- En amont du CA, **L'UFISC** a également partagé deux actualités :

La finalisation de leur livret collectif sur « droits culturels-commun- solidarité » (qui pourra également faire l'objet d'une séance de l'université des savoirs associatifs potentiellement) et la préparation de Popmind en 2 temps cette année : mars puis octobre 2021.

- L'association **colères du présent** :

Dévoile le thème de son prochain salon du livre d'expression populaire et de critique sociale les 1^{er} et 2 mai à Arras intitulé « NOS MONDES SAUVAGES ».

Si le rassemblement physique est possible il serait intéressant que le CAC puisse être associé à l'animation du village associatif.

- Christine Dubois du **SEP-Unsa** partage deux actus :

D'une part, la réaction du syndicat après l'intervention de S. El Hairy lors des rencontres de la fédération des centres sociaux cet automne. D'autre part, une grande vigilance et préoccupation actuellement sur les conséquences du nouveau rattachement ministériel pour les conseillers éducations populaires dorénavant sous la tutelle de JM Blanquer à l'Éducation Nationale. De plus la crise touche gravement les animateurs et le syndicat est submergé par les difficultés touchant au droit social.

- Nicole Picquart secrétaire du CAC annonce qu'elle vient d'être élue présidente de la Coordination Nationale des Régies de Quartiers (CNLRQ).

Le **CNLRQ** initie un chantier sur l'évaluation sociale de ses actions dans les quartiers (en cherchant à se démarquer de l'approche « impact social » promue par C. Itier notamment). À suivre.

2ème PARTIE : FONCTIONNEMENT DU CAC

Introduction : Avec la présentation du livre anniversaire des 10 ans lors de la dernière AG en septembre 2020, il a été question d'ouvrir un nouveau cycle et le renouvellement des militants invite à reposer le cadre de fonctionnement du Collectif.

C'est dans cette optique que les **membres du CA vont être invités ces prochains mois à se prononcer sur les règles et cadre de fonctionnement du CA.**

2.1 Fonctionnement du CA

À travers deux questions simples (que faut-il pour réussir le prochain CA et que faudra-t-il pour réussir les suivants ?) un certain nombre de conditions de réussites peuvent commencer à être identifiées lorsque l'on lit les réponses apportées par les uns et les autres sur [un pad accessible ici depuis notre gare centrale](#).

- Olivier et Emmanuelle ont insisté par exemple sur le contexte actuel obligeant à être efficace à distance, en tenant notamment compte des contraintes liées aux visio-conférences (ne pas faire des réunions trop longue, pas plus de 2 heures quitte à ce qu'elles soient plus fréquentes) ;

- Patrick et Gilles ont insisté sur les outils (gare centrale et newsletter interne « bulletin de liaison ») permettant de s'informer régulièrement afin de pouvoir correctement débattre (« pour débattre il faut comprendre et pour comprendre il faut savoir, il faut avoir l'information, basiquement ») et prendre des décisions ;

- J-Claude et Frédérique ont insisté sur l'importance de la préparation de l'ordre du jour. Il doit être collectif et bien distinguer les temps de présentation, de réflexions-discussions et de décisions. C'est aussi sur quoi insiste Aude, il faut un ordre du jour qui donne de la place (et donc du temps) à la décision collective ;

- François insiste sur l'importance de la circulation de la parole et sur la capacité à faire le lien d'un CA à l'autre (« que la fin du CA soit le début du prochain ») et pour cela rejoint Gregory quand celui-ci insiste sur l'importance d'avoir de bons documents supports qui facilitent la mise à niveau d'information, la prise de connaissance et donc la prise de parole.

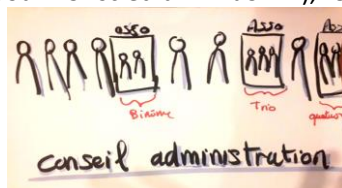
L'ensemble de ces réflexions peut donc être retrouvé ici : <https://etherpad.odass.org/p/bzxecypamt0hi0tv>

2.2 Fonctionnement du groupe appelé « CA élargi » ou « groupe de veille politique »

Il est déjà noté que le flou sur l'intitulé du groupe traduit un flou sur ce qu'on en attend et ses fonctions par rapport au Conseil d'Administration.

La clarification des rôles de ces deux instances (CA et groupe « veille politique ») ira donc de pair et même, sera probablement indissociable et simultanée avec les clarifications des fonctions et du fonctionnement du groupe « coordination ».

Pour le groupe « veille » comme pour le CA, il faut clarifier également les modalités de représentation au CAC d'organisations-réseaux-fédérations via leurs membres. Opte-t-on pour un membre référent ou une co-représentation (comme c'est déjà le cas pour l'Ufisc et la FRMJC IDF), réflexions à poser.



Gilles propose la **création d'un groupe « acteurs-chercheurs »** car le groupe « veille » a du mal à être mobilisé. Il s'agirait de partager les analyses notamment liées aux diverses sollicitations dont le CAC fait l'objet (appel à signature par exemple, voir point suivant).

J-Claude objecte que ce groupe ne remplirait pas les mêmes fonctions que le groupe « veille ».

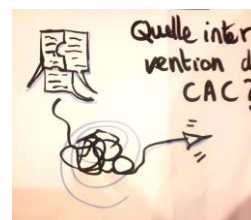
Le CA **délègue au groupe coordination la suite de la réflexion** ou mise en œuvre de cette proposition. Cette proposition devra probablement être assez précise en incluant une proposition de fonctionnement (intégrant la question de la fréquence des rdv par exemple mensuel).

2.3 Quelles procédures collectives précises pour l'expression et les prises de décisions du CAC (particulièrement concernant la signature de tribunes et de communiqués)

Pour se permettre de répondre avec la réactivité nécessaire aux nombreuses sollicitations (tribunes, communiqués, pétitions, etc.) qui nous parviennent, il est proposé de mettre en place.

- Différents niveaux de concertation (conseil d'administration ou groupe « veille politique »)
- un délai incompressible de réponse 48H (jours ouvrés)
- Niveau de réponse : Accord, Désaccord, Confiance, Vêto.

Le groupe « coordination » doit affiner cette proposition en précisant encore les modalités.



2.4 Partage de calendrier des temps forts des associations membres

Qui dit travail en commun dit agenda en commun.

Le CAC vient de travailler avec ODASS sur une formule d'agenda partagé via une timeline disponible d'ores et déjà [ICI sur notre gare centrale](#).

3ème PARTIE : PERSPECTIVES SUR LES MOYENS D'ACTION À METTRE EN PLACE

3.1 Perspectives suite au rdv avec la DJEPVA

Des discussions vont s'ouvrir dès début 2021 pour un nouveau conventionnement tri-annuel 2021-2023 donc c'est une bonne nouvelle.

Reste à voir quelle marge de manœuvre pour une demande d'augmentation de moyens.

Une demande de 2d poste Fonjep va être adressée rapidement à la DJEPVA, même si fin 2020 elle a été rejetée.

3.2 Quels partenariats avec les collectivités territoriales demain ?

À l'instar de ce que nous avons réussi à faire avec la mairie de Paris (dialogue et soutien financier pour nos actions), pouvons-nous envisager un travail avec d'autres Collectivités Territoriales notamment celles dont les exécutifs élus viennent de liste avec beaucoup d'acteurs de la « société civile » et particulièrement de l'économie sociale et solidaire comme à Strasbourg, Poitiers, Bordeaux, etc.

Une base de travail est déjà élaborée avec le document « offres de services du CAC pour Collectivités Territoriales » reste à voir comment porter cela. Bien sûr dans cette perspective, l'outil que constitue la fiche 30 du pacte pour la Transition pourra nous être utile.

3.3 Quel budget construire pour les années à venir

Présentation d'un premier travail réalisé pour les besoins des dossiers de financement des fondations pour le progrès de l'homme et un monde par tous.

L'idée est de réajuster ces prévisions avec l'hypothèse d'un deuxième poste Fonjep.

3.4 Réflexion sur un 3ème poste salarié

La réflexion peut être ouverte en tenant compte des opportunités possibles avec un troisième poste Fonjep.

Reste à voir si le choix doit plutôt porter sur un fonjep classique, « jeune » ou « recherche » ?

Le CA mandate le groupe coordination pour avancer sur ce point.